

Le projet de loi pour interdire à tout jamais le financement de l'avortement déposé à la Chambre des Représentants

Author : Rédaction RC

Categories : [Élus catholiques](#)

Date : 2 août 2010

Le 29 juillet dernier, deux députés catholiques, **Chris Smith** (Républicain, New Jersey) et **Dan Lipinski** (Démocrate, Illinois) ont déposé un projet de loi qui, s'il était voté par la Chambre basse puis voté en termes identiques par le Sénat, interdirait à tout jamais le financement ou le remboursement de l'avortement sur fonds publics – possibilité qui demeure dans l'**ObamaCare**, même si, au coup par coup, les premières tentatives ont été repoussées grâce à la vigilance et à la mobilisation des pro-vie –, et garantirait la clause de conscience pour les personnels de santé, sans qu'il soit besoin, chaque, année, de revoter les amendements allant dans

ce sens lors des discussions des collectifs budgétaires au Congrès (type amendement **Hyde**). C'est une très bonne initiative que cet **No Taxpayer Funding for Abortion Act**, dont je vous avais déjà entretenus

[ici](#). Elle a aussi pour intérêt de nous montrer qu'il y a, même en politique, quelque chose de plus fort de l'appartenance partisane (**Lipinski** est Démocrate et **Smith** Républicain), c'est l'enseignement moral de l'Église qui est valable et bon pour tous, partout et toujours.